

MESURE 413 - AIDE AUX INVESTISSEMENT AGRO-ENVIRONNEMENTAUX
Le PAT Jaoul : dernière année pour cette zone à enjeu prioritaire

LE CONTEXTE DE L'APPEL A PROJET :



Programme de Développement Rural Régional accompagné par le FEADER et l'Agence de l'Eau

Vise à accompagner la reconquête de la qualité de l'eau

4 enjeux retenus :

- ↳ réduction de l'impact des prélèvements sur la ressource en eau.
 - ↳ préservation des sols, lutte contre l'érosion,
- ↳ réduction de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires,
 - ↳ réduction de la pollution des eaux par les fertilisants.

LES MODALITÉS DE L'APPEL A PROJET :

S'adresse aux agriculteurs (un autre appel à projet existe pour les Cuma)

Type de matériel éligible :

- ↳ Matériel améliorant les pratiques culturales, permettant de diminuer le travail du sol, matériel spécifique pour l'entretien des haies (sécateur hydraulique)...
- ↳ Matériel de substitution aux traitements chimiques (herse étrilles, bineuses à maïs, broyeurs sous clôtures, rouleau hacheurs...), équipements visant à une meilleure répartition des apports...
- ↳ Matériel relevant d'Ecophyto II, dont matériel de substitution, outil d'aide à la décision



PÉRIODE DE DÉPÔT DES DOSSIERS JUSQU'AU 11 JUIN 2020

TAUX D'AIDE PUBLIQUE : 40%

Pour plus d'information, documents détaillés disponibles sur notre site internet dans Actualité ou sur le site www.europe-en-occitanie.eu ou envoi par mail sur demande



Syndicat Mixte du Bassin Versant du Vialour
 10, Cité du Paradis
 12800 Naucelle
www.riviere-vialour.com

VOTRE CONTACT :

Hélène POUGET - Animatrice Agri Vialour
 Tél : 05 65 71 10 97 - Mobile : 06 21 16 53 03
 Email : helene.pouget@epage-vialour.com

Appui technique et financier :



Plan d'actions territorial

JAOUL

La Lettre N°5
 Février 2020



DERNIERE ANNEE POUR LE PAT



Editorial

Le PAT Jaoul débuté en janvier 2016, va se terminer en décembre 2020. Depuis maintenant quatre ans de nombreux accompagnements sont proposés aux agriculteurs. Des diagnostics individuels aux travaux de plantation de haies en passant par des mesures agroenvironnementales et des journées techniques de sensibilisation, la participation des agriculteurs reste constante sur l'ensemble du programme. Cette lettre du PAT vous présente les résultats des essais fertilisation menés en 2019 sur les prairies d'association avec des légumineuses. Dans cette lettre également, un petit rappel sur la rencontre des Ateliers du PAT du 4 février dernier et sur le contenu de la Mesure 413- Investissement spécifiques Agro-environnementaux qui permet d'obtenir une aide publique pour l'achat de matériel spécifique tel que sécateur hydraulique, broyeur sous clôtures ou encore semoir direct.

UN SUCCÈS POUR LA RENCONTRE SUR L'ENTRETIEN DES HAIES

Le mardi 4 février, une journée des Ateliers du PAT a permis aux agriculteurs mais également aux élus et agents des communes du territoire d'échanger sur leur vision de l'entretien des haies. Ainsi, ce sont près de vingt-cinq personnes qui ont suivi cette rencontre.

La matinée a débutée par un rappel des différents enjeux de ce territoire et notamment l'enjeu érosion bien présent sur le bassin du Jaoul. L'accent a ensuite été mis sur l'optimisation de l'entretien de haie qui représente un atout majeur à l'échelle des exploitations. **Réfléchir et optimiser son entretien à l'échelle de l'exploitation peut permettre d'en retirer une valorisation bien plus efficace pour l'agriculture locale.**

Laura Fournier et Sophie Hugonnenc de l'Association 'Arbres, Haies, Paysages 12' ont pu présenter les différentes caractéristiques des haies présentes sur le bassin du Jaoul (travail issu des diagnostics érosion bocage réalisés dans le cadre du PAT Jaoul), leur rôle, les préconisations d'entretien en terme de fréquence, de matériel adapté... mais aussi proposer des pistes pour la valorisation.

L'après-midi, c'est autour d'une démonstration de restauration d'une haie d'aubépine que tout le monde a pu se retrouver. Afin de permettre à une haie de se regarnir- lorsque celle-ci est encore assez vigoureuse - la taille à 10 cm du sol est préconisée. Cela va permettre de rajouter la haie et de fournir de nombreux rejets autour de la souche qui seront bien plus nombreux et efficaces pour limiter le ruissellement. L'E.T.A. DEBARD, entreprise locale, a réalisé le recépage de la haie avec la scie. Tout au long de la journée des agriculteurs ont pu témoigner sur leurs pratiques.

L'importance du partenariat avec les élus et les agents des communes est ressorti comme prioritaire pour avoir une gestion globale et efficace des haies sur l'ensemble du territoire.

Pour tous ceux qui souhaiteraient réaliser un chantier de restauration d'une haie, nous pouvons organiser des chantiers groupés pour l'automne prochain. Merci de contacter Hélène POUGET - Animatrice Agri Vialour au 05 65 71 10 97 ou 06 21 16 53 03

Nous remercions Messieurs S. Lacoste et M. Dalet d'avoir respectivement témoigné sur l'entretien des haies et l'utilisation des copeaux de bois pour le paillage des animaux ; Mr J. Rey qui nous a accueilli sur son exploitation pour la partie démonstration ainsi que la mairie de Lescure Jaoul.



CONDUITE AZOTÉE DES PRAIRES À BASE DE LÉGUMINEUSES

CARACTÉRISTIQUES DES ESSAIS, MODALITÉS TESTÉES

	Lieu	Altitude	Type de sol	Composition des prairies	Age de la prairie	Potentiel global
Essai 1	Rieupeyroux, la Bessière	700 m	Ségala moyen	Trèfles, fétuque, RG	2 ans	9 TMS / ha
Essai 2	La Salvetat Peyralès, Le Vernhou	550 m	Ségala moyen	Luzerne, trèfle, RG, dactyle, fétuque	3 ans	7-8 TMS / ha

L'objectif de ces essais est de trouver la juste dose d'azote minéral adaptée au pourcentage de légumineuses présentes. C'est la dose qui permettra d'atteindre l'optimum rendement / qualité lors de la première coupe.

Important : on considère que si un apport d'azote minéral est nécessaire pour les prairies à base de légumineuses, ça n'est que pour la première coupe. Les cycles d'exploitation suivants étant « autonomes » en azote grâce au relié de la minéralisation du sol et au développement des légumineuses qui réalisent une fixation symbiotique de l'azote. Les doses d'azote apportées ont été déterminées par la méthode du bilan azote. Ainsi pour des prairies avec un objectif de rendement global proche des 8-9 TMS/ha sur des sols Ségala riches en matière organique, on évalue la dose à apporter en fonction du % de légumineuses présentes (c'est le % exprimé sur la biomasse totale, 10 % de légumineuses dans une prairie avec un potentiel de 9 TMS/ha c'est 0,9 TMS de légumineuses) - En théorie : 10% de légumineuses = 57UN/ha, 20% de lég. = 32 UN/ha et 30% de lég. = 0 UN/ha.

Dispositif Essai 1 et 2	Micro parcelles de 3 x 10 mètres, 3 modalités, 3 répétitions
Modalité 1	Témoin 0 - Aucun apport d'azote
Modalité 2	Apport de 33,5 UN/ha (100 kg d'ammonitrate) le 1/03/2019, épandu à la main
Modalité 3	Apport de 67 UN/ha (200 kg d'ammonitrate) le 1/03/2019, épandu à la main
Mesures réalisées	Hauteurs d'herbe, calcul vitesses de pousse toutes les semaines du 15 mars au 18 avril. Biomasse intermédiaire le 18 avril, puis biomasse finale juste avant la première coupe le 13 et 16 mai. Pour les 2 prélèvements : tri des légumineuses et des graminées pour faire une évaluation du % de légumineuses. Une mesure du % MAT (Matières Azotées Totales) a été réalisée sur le dernier prélèvement.

Condition météorologique 2019 :

La date de l'apport d'azote a été calée à l'atteinte du 200°C, soit début mars pour cette zone géographique. Le mois de mars a été peu arrosé (30 mm sur Villefranche de Rouergue) avec de faibles pluies journalières mais assez régulières sur tout le mois, les températures ont été assez douces sur la fin du mois, pas de gelées marquées.

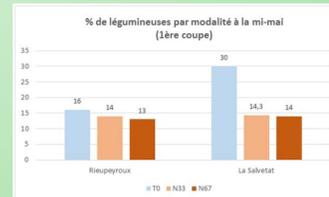
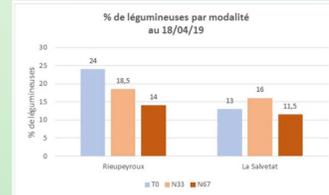
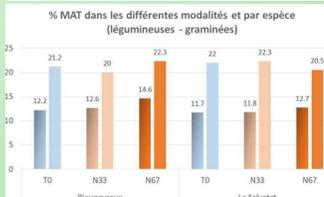
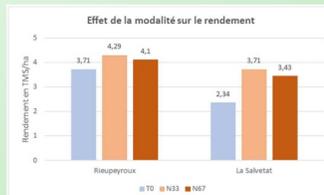
EVALUATION DES POURCENTAGES DE LÉGUMINEUSES

La quantité de légumineuses (et donc le pourcentage) a été évaluée à 2 dates : le 18 avril pour les 2 essais puis au moment de la première fauche à la mi-mai soit le 13 à La Salvetat et le 16 à Rieupeyroux. Le % de légumineuses est variable dans l'espace et dans le temps. Le 18 avril, la moyenne à Rieupeyroux est de 19 % de légumineuses ce qui correspond à une dose optimale théorique à apporter de 33 UN/ha. A La Salvetat cette moyenne est de 13,5 % de légumineuses, la dose optimale serait de 50 UN/ha (premier graphique).

A la mi-mai, les % de légumineuses moyens sont légèrement différents (deuxième graphique) :

- ⇒ 14 % à Rieupeyroux ce qui nécessiterait d'apporter 50 UN/ha,
- ⇒ 19 % à La Salvetat qui serait plus proche d'un apport de 33 UN/ha.

On voit donc que pour les 2 essais on oscille entre 10 et 20 % de légumineuses, ce qui, d'après le calcul théorique de la dose d'azote à apporter, correspond à un apport de 100 kg et 150 kg/ha d'ammonitrate.



QUELLE EST LA MODALITÉ D'APPORT OPTIMALE?

Les résultats sur les rendements sont présentés dans le premier graphique ci-contre. Les potentiels moyens envisagés pour chaque essai sont respectés : on a un potentiel pour la 1^{ère} coupe d'environ 4 TMS / ha à Rieupeyroux et un peu moins à La Salvetat : 3,15 TMS/ha.

Dans les 2 situations, un apport modéré d'azote de 33 u/ha améliore la production de la prairie, et ce de manière plus nette pour l'essai de La Salvetat. Un double dose ne présente aucun intérêt sur la biomasse.

Les résultats sur les protéines sont présentés dans le deuxième graphique ci-contre.

La teneur en MAT des légumineuses varie de 20 à 22,3 % sans lien avec la modalité de fertilisation. La teneur en MAT des graminées varie de 11,7 à 14,6 %, la modalité N67 joue légèrement en sa faveur surtout dans l'essai de Rieupeyroux : on a une légère concentration d'azote dans la plante sans effet sur le rendement.

CONCLUSION

Dans le contexte pédo-climatique 2019, ces essais ont démontré :

- ⇒ Qu'il est difficile d'estimer un pourcentage de légumineuses précis car il varie dans l'espace et le temps. En conséquence, en cas d'hésitation entre 2 doses d'azote correspondantes, mieux vaut choisir la dose la plus faible. Ainsi pour des pourcentages modérés de 10 à 20 % de légumineuses, 33 UN/ha suffisent à atteindre le rendement optimal. Augmenter la dose n'a aucun effet sur la production de la prairie, ni sur le % de MAT global.
- ⇒ Que l'estimation du pourcentage de légumineuses par une méthode visuelle est délicat (voir encart ci-dessous avec les photos). Bien souvent, l'estimation visuelle du % de légumineuses au printemps est sur évaluée par rapport à la proportion réelle dans la biomasse.

QUEL POURCENTAGE RÉEL DE LÉGUMINEUSES PAR RAPPORT À CE QUE L'ON OBSERVE VISUELLEMENT ?

Parcelle de Rieupeyroux, dominante trèfles, le 18 avril 2019



Parcelle de La Salvetat, dominante luzerne, le 18 avril 2019



Article rédigé par Muriel SIX
Conseillère agronomie,
Chambre d'Agriculture de l'Aveyron

